CERA

Auditeurs & Conseils Associés

120, rue de Javel 75015 Paris Membre de Nexia International 31, rue Henri Rochefort 75017 Paris

MICROWAVE VISION

Société Anonyme au Capital de 711.189 € Siège social : 17, avenue de Norvège, 91140 VILLEBON SUR YVETTE RCS EVRY : 340 342 153

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les actionnaires.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société Microwave Vision S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels 1.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « 2.4 Immobilisations financières » des règles et méthodes comptables de l'annexe expose les règles de dépréciation des immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes suivies par votre société, nous nous sommes assurés que les flux de trésorerie futurs calculés, établis sous la responsabilité de la Direction Générale de la société, étaient construits sur la base d'hypothèses cohérentes et vraisemblables, confirmant ainsi la valeur nette comptable des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

> Paris, le 27 mai 2013 Les Commissaires aux Comptes

Représenté par

Daniel BUCHOUX

Auditeurs & Conseils Associés

Représenté par

Philippe MENDES

Olivier LELONG

BILAN - ACTIF

_	Aui	CS	se de l'entr	epris	e _		_						_	_			_	_				Duré	e de l'exercio	e précéder I	nt * [1 2
_	Vu	mé	ro SIRET *	L																		Farancia	NI -I - 1		Néant 🗆 *
												_							_				2 0 1 2	3 1 1	N-1 2 2 0 1
_												_				Brut			100	A1	nortissements, provisions	N			Net í
	_	_	Capital sc	uscr	it n	on a	.pp	elé			(I)	-	A												
		-	Frais d'éta	ıblis	sen	ient	*					A	B							AC _	Y				
	STITEGORDON	L MELLES	Frais de d		_							-	X					75 00	6 (CQ_	775 00	5			9 5
			Concessio	ns, l	ore	vets	et (droit	s si	mila	ires	A	F					. 56 85	1 A	AG _	107 54	5	149 306		33 8
	MATORITICATIONS	DIVERS	Fonds cor	nme	rcia	ul (1))					A	H							AI L					
	TMMC	Total L	Autres im									A	J						A	\K					
			Avances e tions inco	t acc	omj elle	otes	sur	imm	lob	oilisa	1-	A	T						Α	M					
			Terrains									A	N						Α	10					
ISÉ *	X1124	Nice and	Construct									A	Р						A	ĮQ.					
IMMOBILISÉ	S CORPO	NO.	Installatio et outillag	ns te e in	chr dus	nique triels	es,	maté	rie	l		A	R				1	18 23	9 A	AS	109 269		8 970		156 8
IF IMA	WHORITISATIONS CORPORATION	Caracas	Autres im	mob	ilisa	ıtion	s c	orpo	reli	es		A	Т				2	52 31:	1 A	\U	150 213		102 097		96 8
ACTIF	HOMMI		Immobilis	atior	ns e	n co	urs	;				A	v				1	33 69:	3 A	w			133 693		
			Avances e	t acc	mį	otes						A	X						A	Y					
			Participati la méthod	ons e de	éva mi	luée se e	s son é	elon quiv	alei	nce			s						C	T]				, ,,	
	RES (2)		Autres par	ticip	atio	ns						C	U				32 1	95 810		x			32 195 810		29 865 2
	FINANCIÈ		Créances	ratta	ché	es à	de:	s pai	tici	pati	ions	В	В						В	sc –					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)		Autres titre	es in	ımo	bilis	és					B							В	BE -					
	IMMOBIL		Prêts									В	F				1 4	39 993	В	G			1 439 993		
			Autres im	nobi	lisa	tion	s fi	nanç	ière	es *		BI	н			-	2	32 587	, B	BI			232 587		103 14
								Т	ΌΤ	'AL ((II)	B	J				35 4	04 489	В	K	1 142 033	-	34 262 456		30 265 56
			Matières p	remi	ère	s, ap	pr	ovisi	onr	nem	ent	s B	ւ				1 0	05 837	, В	М			1 005 837		965 16
		r	En cours o	le pr	odi	uctio	n	le bi	ens	;	-	Bi	٧						В	0					
	STOCKS		En cours o	le pr	odi	actio	n (le se	rvio	ces		B						-	В	٥٢					
ĺ	STC		Produits in	itern	ıéd	iaire	s e	fini:	S			Bl	R						$ _{B}$	s					
Ę		r	Marchandi	ses					-			B'	r						В	U					
ACTIF CIRCULANT		\dagger	Avances et	acom	pte	s ver	sés	sur c	om	mar	ıdes	В	v 🗀						B	w					
	S	t	Clients et	comp	otes	ratt	ach	nés (3)*			B	K				5 7	31 185	В	Y	126 943		5 654 242		7 561 81
₹	CRÉANCES	r	Autres cré	ance	s (3	3)						B					7 0	18 638	C.	$_{\Lambda}$			7 048 638		4 201 82
	CRÉ	r	Capital sou	ıscri	et	арр	elé	, nor	ı ve	ersé		CI							c	c					
	S	t	Valeurs mo	bilid	res	de	pla	cem	ent				\vdash				1 8	53 712	c	<u>.</u> -			1 853 712		50 00
	DIVERS		Disponibil		ioi	лез						CI	_				84	12 129	1	-1-			842 129		1 679 11
		╀	Charges co		tée	s d'a	var	nce (3)*		_	CI	\vdash			···		2 7 543	١.	\vdash			27 543		26 48
		-							_	L (I	ID	C)	\vdash					59 045	-	\vdash	126 943		16 432 101		14 484 40
cs	sation	-	Frais d'émi	ssion	d'e	empr	unt				_	CV						8 501	+				108 501		17 101 10
Comptes	gulari	\vdash	Primes de rer								_	CN	\vdash										200 301		
٠.	de ré	\vdash	Écarts de c								/D	CN	\vdash											<u></u>	
		-	Laito UE C		_		_	ÉRA	r. c			CC	\vdash				52 0	2 035	1/	A	1 268 977		50 903 050		44 700 00
D.	91157)ie	(1) Dont droit			L G	ALL N	LIVA:	- (1	a V	1)	100	┰			noins d	l'un an	des		\vdash	- ; .	(2) Dort 3 - I 1	50 803 058		44 749 97
	_		e réserve		tions	-							im	mobili	isatior	s finan	icières	ettes : Stoc		Y.	23 2 587	(3) Part à plus d	'un an : CR		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2013

	Désignation de l'entreprise MICROWAVE VISION (Holding et Etablise	seme				Néant 🗌
					Exercice N	Exercice N - 1
	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :			DA	711 189	9 711 18
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	25 631 159	9 25 631 15
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK			DC		
No.	Réserve légale (3)			DD	350 971	1 350 97
OPRE	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
PRC	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions B1			DF		
FAUX	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ			DG	191 510	191 510
CAPITAUX PROPRES	Report à nouveau			DH	5 522 465	5 4 190 878
Ĭ	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	740 266	934 369
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	4 591	
	то	TAL	(1)	DL	33 152 151	32 010 075
spu	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Autres fonds propres	Avances conditionnées			DN		1
Aut	то	TAL ((11)	DO		
ns nes	Provisions pour risques			DP	64 352	114 161
Provisions pour risques et charges	Provisions pour charges		1	DQ	225 289	189 034
Pry	то	TAL (II	II) [I	DR	289 641	303 195
	Emprunts obligataires convertibles	 -		DS		
	Autres emprunts obligataires		I	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		ı	ועכ	5 836 667	2 768 990
(4)	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs El) [OV	2 073 503	10 877
DETTES (4)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		D	ow	208 725	1 478 193
DE	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			$\int X$	8 437 576	7 169 783
	Dettes fiscales et sociales)Y	565 971	490 205
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
	Autres dettes		\neg _E	EA -	9 999	5 775
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB -	228 824	512 878
	то	TAL (IV	/) E	c	17 361 267	12 436 700
	Ecarts de conversion passif *	(V	/) E	D		
	TOTAL GÉNÉRAL	. (I à V	/) E	E	50 803 058	44 749 971
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		11	В		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		10	c		
<u>s</u> (2)	Dont Écart de réévaluation libre		11			
RENVOIS	Réserve de réévaluation (1976)		11	E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		E	F		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		E	\vdash	17 152 541	10 316 518
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	H		600 000

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

1et EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désigna	ition de l'er	ntreprise : MI	CROWAVE VISIO	N (Ho	olding et Etablisseme					Néant *
							Exercice N			
					France	liv	Exportations et raisons intracommunautaire	s	Total	Exercice (N-1)
	Ventes o	le marchandi	ises *	FA		FB		F		
	Producti	on vendue	biens *	FD	14 375 272	FE		F	14 375 272	19 857 378
NO	rroducti	on vendue ,	services *	FG	6 054 197	FH		F	6 054 197	1 754 115
D'EXPLOITATION	Chiffres	d'affaires net	ts *	FJ	20 429 470	FK		FI	20 429 470	21 611 494
XPLC	Producti	on stockée *						FA	(1 526)	(90 255)
	Producti	on immobilis	sée *					FN	42 312	
PRODUITS	Subventi	ons d'exploi	tation		,			FC	106 367	4 660
PRO	Reprises	sur amortiss	ements et pro	visio	ons, transferts de charges	* (9)		FI	129 097	13 501
	Autres p	roduits (1) (1	11)					FQ	64 319	47
					Total des pr	odui	ts d'exploitation (2) (I)	FR	20 770 038	21 539 446
	Achats d	e marchandi	ses (y compri	s dro	oits de douane)*	-		FS	3 793	2 357
	Variation	de stock (m	archandises)*		-		- //	FI		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					ris droits de douane)*	FU	10 138 574	10 893 613	
	Variation	de stock (m	atières premie	ères	et approvisionnements)*			FV	(55 191)	
Z O	Autres ac	thats et charg	ges externes (3) (6	bis)*			FW	6 145 633	5 960 750
ITATI	Impôts, t	axes et verse	ments assimi	lés *				FX	94 937	131 129
D'EXPLOITATION	Salaires e	et traitements	; *					FY	2 410 853	2 365 698
D.E	Charges sociales (10)								594 188	645 662
CHARGES	» NO	Complete Complete	11:		dotations aux amortissem	ents	*	GA	117 417	157 010
CHZ	DOTATIONS	Sur immob	illisations	- (dotations aux provisions		*········	GB		
	OTAT	Sur actif ci	rculant : dota	ıtion	s aux provisions *			GC		
	D'E	Pour risqu	es et charges	: do	tations aux provisions			GD	70 553	(10 469)
	Autres ch	arges (12)						GE	2 712	1 531
			·		Total des cha	ırges	d'exploitation (4) (II)	GF	19 523 468	20 147 282
1 - RÉ	SULTAT D	EXPLOITAT	ION (I – II)					GG	1 246 570	1 392 164
tions	Bénéfice	attribué ou p	erte transféré	e *			(III)	GH		
opérations en commum	Perte sup	portée ou bé	néfice transfé	eré *	-		(IV)	GI		
	Produits f	inanciers de	participations	s (5)				GJ		
IERS	Produits of	les autres va	leurs mobiliè	res e	t créances de l'actif immo	bilis	é (5)	GK		
MANC	Autres int	érêts et prod	luits assimil és	(5)				GL	117 046	13 994
S FIN	Reprises s	ur provision	s et transferts	de o	charges		****	GM		
PRODUITS FINANCIERS	Différence	es positives o	le change					GN	91 900	27 779
PRC	Produits r	nets sur cessi	ons de valeur	s mo	obilières de placement			GO		
_					Total	des 1	produits financiers (V)	GP	208 946	41 773
ERES	Dotations	financières a	iux amortisse	men	ts et provisions *			GQ	9 864	
ANCI	Intérêts et	charges assi	imilées (6)					GR	3 33 344	199 867
CHARGES FINANCIERES	Différence	es négatives (de change					GS	185 592	(130 742)
\RGE	Charges n	ettes sur ces	sions de valeu	ırs n	nobilières de placement			GT		
CH/					Total d	es cl	arges financières (VI)	GU	528 799	69 125
2 - RÉS	SULTAT FII	NANCIER (V	– VI)					GV	(319 854)	(27 352)
3 - RÉS	SULTAT CO	URANT AV			II + III - IV + V - VI) bleau n° 2053) * Des explications			GW	926 717	1 364 811

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

				Exercice N	Exercice N – 1
		Produits exceptionnels sur opérations de gestion	НА	EXCIDIO IV	LAGICICE IV —
9	FRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB -	40.5	
1700	PTTO	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC HC	(36)	
ē	EXC	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	(20)	
	50	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	(36)	
31	NELLE	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	6 639	
Juvn	CHARGES EXCEPTIONNELLES	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	4.501	
	EXCE	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	11 230	
4	- RÉ	SULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	Н	(11 267)	(3
		nation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	н	(11 207)	(3
_		sur les bénéfices * (X)	HK	175 184	
		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HI	20 978 948	3
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	нм	20 238 682	21 5
5	— BÉ	NÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)	HN	740 266	93
	1	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	но	740 250	
		produits de locations immobilières	НҮ		
	(2) I	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
		∫ — Crédit-bail mobilier *	HP		
	(3) I	Oont — Crédit-bail immobilier	но		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H		
	\vdash	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6 <i>b</i> 1 <i>s</i>)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	нх —		
		Dont transferts de charges	A1 -	129 097	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2 -		
n	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3 -		
INTERA POLIS	\vdash	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
T.	(12)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et oindre en annexe):	le	Exercice	
		omdre en annexe) :		Charges exceptionnelles	Produits exceptionne
ĺ					
1	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	-	Exercice	X
-	(0)	Detail des produits et charges sur exercices americurs :		Charges antérieures	Produits antérieurs
-			-		
-					
-					





Note préalable

1. Faits marquants de l'exercice

2. Principes, règles et méthodes comptables

- 2.1. Conversion des établissements autonomes
- 2.2. Immobilisations corporelles
- 2.3. Immobilisations incorporelles
- 2.4. Immobilisations financières
- 2.5. Stocks
- 2.6. Créances
- 2.7. Valeurs mobilières de placement
- 2.8. Enregistrement des produits

3. Notes sur le bilan

- 3.1. Immobilisations incorporelles
- 3.2. Immobilisations corporelles
- 3.3. Immobilisations financières
- 3.4. Variation des amortissements
- 3.5. Valeurs mobilières de placement
- 3.6. Variation des provisions
- 3.7. Stocks
- 3.8. Créances clients
- 3.9. Autres créances
- 3.10. Charges constatées d'avance
- 3.11. Capitaux propres
- 3.12. Emprunts et dettes financières
- 3.13. Dettes fiscales et sociales

4. Autres informations

- 4.1. Tableau des flux de trésorerie
- 4.2. Charge d'impôt
- 4.3. Détail des charges exceptionnelles
- 4.4. Ventilation de la production vendue par zone géographique
- 4.5. Engagements en matière de crédit bail et de location longue durée
- 4.6. Engagements en matière de retraite
- 4.7. Engagements hors bilan
- 4.8. Liste des filiales et participations
- 4.9. Effectif moyen employé durant l'exercice
- 4.10 Droit individuel à la formation
- 4.11 . Evènements postérieurs
- 4.12. Rémunérations des dirigeants
- 4.13. Relation avec les parties liées

Note préalable

Les comptes au 31 décembre 2012 ont été arrêtés par notre conseil d'administration du 23/04/2013. Cette annexe reprend les comptes de MICROWAVE VISION et de ses établissements étrangers, à savoir :

SATIMO Italie SATIMO Hong Kong SATIMO Usa (établissement puis filiale à partir du 1^{er} juillet 2012)) MICROWAVE Japon SATIMO Suède

L'exercice clos au 31/12/2012 a une durée de 12 mois.

1. Faits marquants de l'exercice

La société Microwave Vision a continué de jouer pleinement son rôle de holding vis-à-vis de ses filiales par un renforçant de ses équipes techniques et commerciales sur ses principaux sites des Etats-Unis et d'Asie.

L'établissement américain a été filialisé le 1^{er} juillet 2012. Il n'est donc consolidé avec MVG que sur le deuxième semestre 2012

En juin 2012, le groupe a décidé de se doter d'un ERP. Depuis cette date les équipes françaises et étrangères travaillent à la mise en place de la solution choisie (SAP) pour une mise en exploitation le 1^{er} juillet 2013

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables françaises ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Permanence des méthodes
- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Cependant, pour l'intégration des comptabilités des établissements autonomes situés en dehors de la zone euro, la méthode du cours de clôture est retenue.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.1. Conversion des établissements autonomes

Les comptabilités des établissements autonomes (Italie, Hong Kong, Suède, USA et Japon) sont intégrées à la comptabilité de l'établissement français pour la présentation des comptes annuels. En ce qui concerne l'établissement américain, l'intégration de la comptabilité a pris fin en juin 2012.

Pour les comptabilités des établissements situés hors de la zone Euro (USA, Hong Kong, Suède et Japon), il convient de les convertir en euro avant leur intégration.

Par dérogation aux règles générales (cours historique) et afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise, la méthode du cours de clôture est utilisée. Cette méthode consiste, en fonction de la nature des postes comptables convertis, à utiliser les cours de clôture, les cours moyens ou les cours historiques :

- Les comptes de bilan (à l'exception des comptes de liaison) sont convertis au cours de clôture :
- Les comptes de résultat sont convertis au cours moyen de la période ;
- Les comptes de liaison correspondant aux investissements et aux résultats successifs sont convertis au cours historique ;

Les comptes de liaison « commerciaux » sont convertis au cours de clôture.

Les écarts de change résultant de ces conversions sont inscrits en capitaux propres dans une subdivision du poste report à nouveau, les écarts de conversion débiteurs venant ainsi en diminution du bénéfice distribuable.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires de transport et d'installation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée de vie estimée des immobilisations :

Agencements et installations 5 à 10 ans Matériels et outillages 3 à 7 ans Matériel de bureau, informatique et mobilier 3 à 10 ans

2.3. Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement :

Les logiciels, brevets et licences sont comptabilisés au coût d'acquisition. Ils sont amortis sur une durée de 3 à 5 ans en mode linéaire.

Frais de développement : Ces frais concernent l'implémentation d'un nouveau logiciel type ERP.

Précision concernant la production immobilisée liée au développement du logiciel : l

- 1) montant des dépenses comptabilisées au titre des immobilisations corporelles en cours de production s'élève à 133 692 €,
- 2) Règles d'amortissement : Le logiciel ERP sera amorti sur 3 ans.

2.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont essentiellement constituées des titres ORBIT, SATIMO Industries, SATIMO Georgia (société crée en juin 2012, en remplacement de l'établissement autonome) et Rainford (société détenue à 100% depuis le 27 juillet 2012).

L'estimation de la valeur recouvrable de ces actifs suppose la détermination de flux de trésorerie futurs résultant de l'utilisation de ces actifs. Il peut donc s'avérer que les flux effectivement dégagés par ces actifs diffèrent sensiblement des projections initiales.

2.5. Stocks

Les stocks de matières et composants et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés à leur coût historique (coût d'acquisition ou coût de production).

Une provision est constituée si la valeur de réalisation à la clôture de l'exercice est inférieure à ce coût historique.

2.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée si cette valeur est supérieure à la valeur de réalisation probable à la clôture de l'exercice.

Les autres créances comprennent un compte de liaison entre Microwave Vision et ses filiales : SATIMO Industries et ORBIT. Ce compte permet d'enregistrer les flux financiers effectués entre les sociétés.

2.7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Conformément au principe de prudence, les plus values latentes ne sont pas comptabilisées en compte de résultat. Les mouvements sont comptabilisés par application de la méthode FIFO.

2.8. Enregistrement des produits

Depuis le 1^{er} avril 2008, Microwave Vision a pris un rôle de holding. Son chiffre d'affaires est constitué d'une part de la refacturation de frais de management et de fees, et d'autre part des ventes réalisées dans les établissements étrangers.

Les règles pour l'enregistrement de ce Chiffre d'Affaires sont les suivantes.

Vente de produits et vente d'études :

Le chiffre d'affaires est pris en compte au fur et à mesure de l'avancement des travaux (méthode à l'avancement).

Des produits à recevoir (travaux non facturés) ou des produits constatés d'avance sont enregistrés sur la base du chiffre d'affaires total estimé et du degré d'avancement constaté par affaire (prix de revient total réalisé à la clôture de l'exercice par rapport au prix de revient total prévisionnel à la fin du contrat) pour constater l'écart entre la facturation et le chiffre d'affaires calculé à l'avancement.

Dans le cas où une perte à terminaison est envisagée, cette perte est constatée par la voie d'une provision pour risques sous déduction de la perte à l'avancement déjà constatée.

Maintenance

Les contrats de maintenance sont facturés à date anniversaire et une fois par an en général. Le produit pris en compte dans le résultat est le prorata temporis de la valeur du contrat. Des produits constatés d'avance sont enregistrés pour la part non échue de ces contrats.

3. Notes sur le bilan

Les chiffres sont exprimés en euros, sauf indication contraire

3.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute	Diminutions	Augmentation	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
	31/12/2011			31/12/2012	Au 31/12/2012	31/12/2012
Frais de développement Autres	807 249	32 243		775 006	775 006	0
immobilisations incorporelles	118 801		138 050	256 851	107 545	149 306
TOTAL	926 051	32 243	138 050	1 031 857	882 551	149 306

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement constituées de logiciels des établissements étrangers (Italie)

3.2. Immobilisations corporelles

	Valeur brute 31/12/2011	Diminutions	Acquisitions	Valeur brute 31/12/2012	Amortissements Au 31/12/2012	Valeur nette 31/12/2012
Matériel et outillage industriel	826 923	708 684		118 239	109 269	8 970
Agencements	22 262	2 199		20 062	12 404	7 658
Matériel de transport Matériel de bureau et	39 551	39 551	22 638	22 638	293	22 345
mobilier informatique Immobilisations corporelles en cours	197 464		12 146 133 693	209 610 133 693	137 515	72 095 133 693
TOTAL	1 086 199	750 434	168 477	504 242	259 481	244 761

La diminution des immobilisations corporelles est due à la filialisation de l'établissement américain. En effet, les immobilisations détenues par Satimo Atlanta ont été transférées à la société nouvellement crée, et n'entrent plus dans ce périmètre des comptes sociaux. Elles se retrouvent désormais dans la consolidation groupe MVG.

3.3. Immobilisations financières

	31/12/2011	Diminutions	Augmentations	31/12/2012
Titres de participation	29 865 279	0	2 330 530	32 195 809
Autres immobilisations financières	103 142	3 055	132 500	232 587
Prêts	0		1 439 993	1 439 993
TOTAL	29 968 421	3 055	2 463 030	33 868 389

Les titres de participation sont constitués des :

61.65% du capital de la société ORBIT/FR acquis le 15 mai 2008 (soit 11 240 518 €)

100% de la SAS SATIMO INDUSTRIES (soit 18 624 761 €)

100% de la Ltd Rainford EMC (soit 449 917 €)

100% de la inc MVG Atlanta (soit 1 880 613 €)

Ces titres sont comptabilisés avec la méthode d'intégration globale.

Au 31 décembre, la société détenait 2475 de ses propres titres, dans le cadre de son contrat de liquidité.

Les autres immobilisations financières sont constituées de dépôts de garantie d'un montant de 30 832 € pour le Japon, de 34 182 € pour Hong Kong, de 28 618 € pour Paris et de 6 454€ pour l'Italie.

L'augmentation de 132 500 € est constituée exclusivement d'une retenue de garantie d'OSEO, dans le cadre du prêt participatif.

Ce prêt, comme ceux contractés auprès du CIC et de la Société Générale est porté par MVG SA.

3.4. Variation des amortissements

Nature	Nominal (En K€)	31/12/2012	A - d'1 an	A + d'1 an	Taux
Emprunt Orbit SG CIC OSEO	6 000	615	615	0	Euribor 3 mois + 2.17%
Anvar	500	500	200	300	0%
Emprunt Participatif 2012	5 221	5221		5221	Euribor 3 mois + 2.7%
		6 336	815	5 521	

31/12/2011	Dotations	Diminution	31/12/2012
797 730	0	22 724	775 006
84 935	22 610		107 545
882 665	22 610	22 724	882 551
670 037	64 323	625 091	109 269
18 169	2 438	8 203	12 404
4 606	293	4 606	293
139 630	27 752	29 867	137 515
832 442	94 807	667 767	259 481
1 715 107	117 417	690 491	1 142 032
	797 730 84 935 882 665 670 037 18 169 4 606 139 630 832 442	797 730 0 84 935 22 610 882 665 22 610 670 037 64 323 18 169 2 438 4 606 293 139 630 27 752 832 442 94 807	797 730 0 22 724 84 935 22 610 22 724 882 665 22 610 22 724 670 037 64 323 625 091 18 169 2 438 8 203 4 606 293 4 606 139 630 27 752 29 867 832 442 94 807 667 767

Les diminutions correspondent à la filialisation de Satimo Atlanta.

3.5. Valeurs mobilières de placement

La société détenait pour 50 000 euros de titres de participations en autocontrôle au 31/12/2012 dans le cadre d'un contrat de liquidité contracté avec la société de bourse Gilbert Dupont.

3.6. Variation des provisions

31/12/2011	Dotations	Reprises	31/12/2012
103 428	23 515		126 943
189 034	36 255		225 289
114 161		49 809	64 352
406 623	59 770	-49 809	416 584
	103 428 189 034 114 161	103 428 23 515 189 034 36 255 114 161	103 428 23 515 189 034 36 255 114 161 49 809

Le montant de 225 289 € correspond à l'enregistrement d'une provision pour charges de retraite sur l'établissement de Rome. Les provisions pour garanties se repartissent de la façon suivante : Hong Kong : 64 352 €

3.7. Stocks

Les stocks sont localisés dans les établissements étrangers, Leur montant total est de 1 005 537 euros repartis de la façon suivante :

Rome:

789 589 €

Hong-Kong:

166 423 €

Japon :

49 825 €

Les stocks sont constitués de matières premières et de produits semi-finis

3.8 Créances clients

Le solde clients au 31 décembre 2012 se décompose de la façon suivante :

	Créances clients	Produits non encore facturés
France	4 614 174 €	
Italie	1 166 897 €	211 090 €
Asie (Hong Kong+Japon)	1 280 452 €	
Suède	75 399 €	
TOTAL	7 136 922 €	211 090 €

Ces créances sont provisionnées à hauteur de 126 943 euros à Hong Kong. L'ensemble de ces créances est à moins d'1 an

3.9 Autres créances

	31/12/2011	31/12/2012
Personnel Charges Sociales	7 940	1 009
Etat- crédit d'impôt recherche		
Taxe sur le CA déductible		25 347
TVA déductible	27 478	117 300
TVA en attente de remboursement	13 253	
Crédit de TVA à reporter	6 067	87 748
TVA sur factures non parvenues	8 330	11 672
Créditeurs divers	11 569	17 704
Etat impôt sur les bénéfices	83 216	289 030
Liaison financière C/C ORBIT	1 217 392	1 247 873
Liaison finacière MVG Georgia		-37 087
Liaison financière SATIMO Industries	1 153 792	3 908 894
Intérêts Courus sur liaison financière	277 670	95 715
Prêt Atlanta à SATIMO INDUSTRIES	1 395 121	0
Total	4 201 827	5 765 115

L'ensemble des autres créances a une échéance à moins d'un an. Au 31 décembre 2012, la société ne détenait pas d'effets de commerce.

3.10 Charges constatées d'avance

Ce poste présente un solde de 27 543 €.

Les charges constatées d'avance sont constituées de frais divers pour 18 522 € principalement sur MVG Holding

3.11. Capitaux propres

	Résultat de l'exercice	Solde	Autres	Ecart	Résultat de l'exercice	Solde
	2011	résultat 2011	Mollvements		2012	31/12/2012
Capital social	711 189					711 189
Prime d'émission	25 631 159					25 631 159
Réserve légale	350 971					350 971
Autres réserves	191 510					191 510
RaN Amortissement	4 190 878	934 369	397 338	120		5 522 465
dérogatoire			4 591			4 591
Résultat 2011	934 369	-934 369				0
Résultat 2012					740 266	740 266
TOTAL	32 010 076	0	401 929	120	740 266	33 152 151

Les 397 338 € sont l'impact de l'écart de conversion suite à la cession de l'établissement Satimo Atlanta au 01/07/2012.

Au 31 décembre 2012, le capital social se compose de 3 555 945 actions d'une valeur nominale de 0.2 €

Les écarts de change sont liés à la conversion des résultats accumulés par les établissements dont la comptabilité est tenue en devises

L'amortissement dérogatoire concerne le retraitement des frais d'emprunts liés à l'acquisition de la société Rainford. Ces frais sont amortis sur la durée de l'emprunt, soit 5 ans.

Bons de souscription d'Actions et Options de souscription d'actions

Le recensement des titres donnant accès au capital existants au 31 décembre 2012 peut se présenter comme suit :

	BSA
Date de l'assemblée générale	31-oct-06
Date du conseil d'administration	26 fév. 2007
Nombre de titres émis	8000
Nombre de bénéficiaires	1
Prix d'exercice	23,20
Date limite d'exercice	26-févr-17
Nombre de titres en circulation au 31/12/2010	8 000
Nombre de titres exercés sur la période	0
Nombre de titres en circulation au 31/12/2011	8 000

Principales caractéristiques des 8 000 Bons de souscription d'actions :

- chaque BSA donne droit à la souscription d'une action ordinaire de la société Microwave Vision d'une valeur nominale de 0,20 euros ;
- prix unitaire d'émission des BSA : 2,32 euros ;
- prix unitaire de souscription de l'action : 23,20 euros ;
- délai d'exercice : 26 Février 2017.

3.12.1 Emprunts et dettes financières

Le poste « emprunts auprès des établissements de crédit » intègre, d'une part le financement de l'acquisition d'ANTENNESSA, entité apportée à la filiale Satimo Industries SAS pour un montant à l'origine de 3 millions €, et d'autre part un montant de 6 millions € pour le financement partiel de l'acquisition des 61.65% des titres ORBIT/FR.

L'échéancier de la dette au 31 décembre 2012, se décompose de la façon suivante :

Échéance	<1an	De 1 à 5 ans	TOTAL
Emprunts établissements de crédit	696 767	5 139 900	5 836 667
Emprunts et dettes financières diverses	30 430		30 430
TOTAL	727 197	5 139 900	5 867 097

Les autres dettes financières sont constituées d'une provision pour intérêt dus de 30 430 €.

3.13.2 Fraction des dettes concernant des entreprises liées

Les dettes concernant les entreprises liées se décomposent comme suit :

Dettes financières diverses Satimo Industries Dettes fournisseurs Orbit Israel Dettes fournisseurs AEMI 174 020€ 85 575€ 235 004€

3.13.3 Dettes fiscales et sociales

	31/12/2011	31/12/2012
Personnel, charges à payer	38 791	29 839
Organismes divers	141 720	126 441
Personnel Avances et Acomptes	101 092	63 198
Charges sociales sur congés payés	71 005	108 051
Charges sociales sur 13 ^{ème} mois	İ	
Etat Impôt sur les bénéfices		
Taxe sur le CA à déclarer	67 422	0
TVA collectée	58 174	224 471
Etat – charges à payer	12 000	13 971
TVA / factures à établir		
TOTAL	490 205	565 971

Les dettes fiscales et sociales ont toutes une échéance à moins d'un an.

3.14 Compte de régularisation passif

Les Produits constatés d'avances d'un montant de 228 824 € représentent les facturations Maintenance à Hong Kong .

4. Autres informations

4.1. Tableau des flux de trésorerie

Compte tenu de l'absence de prise en compte de SATIMO Industries, le tableau de flux n'est en rien représentatif des mouvements de l'exercice. Afin d'éviter toute interprétation inexacte, il a été décidé de ne pas présenter de tableau de flux sur le présent périmètre. Pour avoir une restitution fidèle des mouvements de l'exercice, il faut aller consulter les annexes IFRS du groupe consolidé.

4.2. Charge d'impôt

La charge d'impôt de 174 184 € se décompose comme suit :

Charge d'impôt sur l'établissement Japonais :

1 756 €

- Charge d'impôt sur l'établissement Américain : 45

45 139€

- Charge d'impôt sur l'établissement Italien :

128 288 €

Taux d'imposition Japon :	30%
Taux d'imposition US	47%
Taux d'imposition Hong Kong	17%
Taux d'imposition Suède	16.5%
Taux d'imposition Italie	27.5%

Montant du déficit reportable HongKong	1 462 728€
Montant du déficit reportable Japon	240 254€
Montant du déficit reportable France	6 699 455€

Microwave Vision a opté pour le régime fiscal de l'intégration fiscale à partir du 01/01/2009, le groupe intégré fiscalement comprend également la filiale SATIMO Industries. A ce titre, aucune charge n'est due pour la société sur l'exercice 2012.

Les sociétés du groupe intégrées ont conclu une convention dite de neutralité qui prévoit pour l'essentiel que les filles intégrées constatent leur impôt comme en l'absence d'intégration.

La société MVG n'a pas comptabilisé, pour l'exercice 2012, d'impôt sur les sociétés au titre de l'intégration fiscale. En l'absence d'intégration, elle aurait comptabilisée un impôt d'un montant de 94 070 euros.

4.3. Détail des charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles s'élèvent au 31/12/2012 à 6 609 €, sur la holding MVG

4.4. Ventilation de la production vendue par zone géographique

	2012
France	4 639 411
Europe	2 282 012
Asie	10 281 080
USA	3 226 967
TOTAL	20 429 470

Les Chiffres d'affaires sont répartis en fonction de la localisation de l'entité réalisatrice du Chiffre d'affaires

Le Chiffre d'affaire France de 4 639 411 € est intégralement constitué d'une facturation vers SATIMO Industries de 1 412 578 €, vers MVG Atlanta pour 57 174 € et vers ORBIT FR pour 3 169 657 € au titre d'une convention de refacturation de services et prestations dans le cadre de la Direction du Groupe mise en place depuis 2009. Le reste du chiffre d'affaires (hors France) résulte de l'activité commerciale du groupe et est enregistré dans les différents établissements étrangers.

4.5. Engagements en matière de crédit bail et de location longue durée

Pas de crédits baux, ni de contrats de location longue durée.

4.6. Engagements en matière de retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires, aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise en France

à l'âge de la retraite. L'engagement de la société à ce titre au 31 décembre 2012 n'est pas significatif compte tenu de l'âge des salariés et par conséquent n'a pas été provisionné dans les comptes de la société. En Italie une provision a été constituée pour un montant de 43 365 euros. Les autres établissements étrangers ne sont pas concernés par l'engagement en matière de retraite.

4.7. Engagements hors bilan

Il existe un nantissement de fonds de commerce pour 9 M€ ainsi qu'un nantissement des titres financiers Satimo Industries pour 1.5 M€ accordés au CIC et à la Société Générale en garantie des emprunts bancaires.

4.8. Liste des filiales et participations

Nom de la Participation	Capital	Réserves et report à nouveau	% du capital détenu	Valeur comptable des titres	Ca Ht Dernier exercice	Résultat
SATIMO Industries	4 700 000 €	-4 264 477 €	100%	18 624 761 €	14 135 204 €	1 131 183 €
ORBIT/FR	921 000 \$	-6 279 000 \$	61,65%	11 240 518 €	26 684 604 €	-\$820 043
MVG Atlanta			100%	1 880 613 €	1 889 771 €	\$33 094
Rainford	155 000 £		100%	449 917 €	2 562 524 €	437 654 €

MICROWAVE VISION est la société consolidante.

Au 31 décembre 2012, aucun dividende n'a été encaissé au titre de l'exercice 2012. Aucune caution ni aval n'a été donné par MICROWAVE VISION au profit de ses participations.

Détail des éléments comptabilisés ayant trait aux participations	
Titres de participation	32 195 810
Liaison SATIMO Industries (actif)	3 908 894
Intérêts Convention Trésorerie avec SATIMO Industries	95 715
Liaison ORBIT	1 247 873
Chiffre d'affaires	5 743 244

4.9. Charges et produits financiers entreprises liées

	France	USA
Dotation financière amort et	9 864	
prov	333 344	
Intérêts et charges	17 962	14 727
assimilées		
Total Charges	361 170	14 727
Intérêts et prosuits assimilés	94 931	
Diff positive de change	17 375	455
Total produits	112 306	455

4.10 Effectif moyen employé durant l'exercice

	France	USA	Italie	Hong Kong	Suède	Japon	TOTAL
Cadres-Dirigeant	4	1	2	1	1	1	10
Autres employés		12	13	16	1	3	45
TOTAL	4	13	15	17	2	4	55

4.10. Droit individuel à la formation

Au titre du droit individuel à la formation, le volume d'heures de la part ouverte mais non consommée des droits est de 480 heures au 31 décembre 2012.

4.11. Evènements postérieurs

En 2012, les équipes SATIMO et ORBIT/FR continuent de travailler pour améliorer les synergies tant au niveau opérationnel qu'au niveau commercial. Des efforts particuliers seront effectués en vue d'activer les différents leviers de croissance. La structure de coûts de l'activité bénéficiera de la rationalisation de l'offre produit puisqu'aucun contrat engagé ne proviendra de négociation antérieure à l'acquisition de la société ORBIT/FR.

4.12. Rémunération des dirigeants

Au cours de l'exercice, la rémunération brute des dirigeants s'est élevée à 619 478.17 euros.

4.13. Relation avec les parties liées

Les relations avec les parties liées sont celles établies avec SATIMO INDUSTRIES et ORBIT/FR. Ces relations sont de nature commerciale et industrielle pour l'essentiel, et des relations de holding à filiales. Depuis 2009, il existe une convention entre MICROWAVE SA et ses établissements et filiales. Par cette convention, validée par les conseils d'administration respectifs, sont régis les refacturations de management fees et de droit à l'image.

Au titre de cette convention, MICROWAVE SA a facturé 3 169 657 € à ORBIT et a été facturée de 2 116 627 € sur l'exercice 2012.

Sur 2012, MICROWAVE SA détient une créance de 3 620 682 € auprès d'ORBIT et a une dette fournisseur de 2 437 260 €.